



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°16

Réunion restreinte du : **Mardi 10 décembre 2024**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – FOOT ENT SAMEDI MATIN

30033098 - CHAPA BLUES / PWC du 07/12/2024

Ce match est annulé. Les 2 équipes sont qualifiés pour le prochain tour.

30033099 – FINANCES 92 / B.P.C.E. du 07/12/2024

La Commission,

Considérant que le club de B.P.C.E. a, par courriel en date du 05/12/2024, demander le report du match au motif de l'organisation de la fête de fin d'année du C.S.E. mobilisant les joueurs,

Considérant que le tirage du 1^{er} tour de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF – Samedi Matin a été fait le 20/11/2024,

Considérant que la demande de report a été communiquée seulement 2 jours avant la date du match,

Considérant que vu le motif de la demande de report (fête de fin d'année du C.S.E.), il aurait été opportun que le club de B.P.C.E. informe la Commission dans des délais plus raisonnables ce qui aurait permis de positionner le match le 30/11/2024, date disponible pour les 2 clubs,

Considérant que la transmission tardive de cette demande de report est de la responsabilité de B.P.C.E.,

Par ces motifs,

Décide d'entériner le forfait avisé de B.P.C.E..

Calendrier des prochains tours :

1/4 de finale : le 15/02/2025

1/2 finales : le 29/03/2025

Finale : le 10/05/2025.

A noter que suite à la qualification de HEC PANATHENEE pour les 1/8èmes de finale de la Coupe Nationale Foot Entreprise, cette équipe ne pourra pas participer à la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF conformément à l'article 5 du Règlement de l'épreuve.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI**R1 ELITE :****28252569 – BANQUE FRANCE AS 1 / AF ROISSY MONTI FOOT 1 du 23/11/2024 reporté au 21/12/2024**

Demande de report des 2 clubs.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

28252570 – APSAP E ROUX L BREV / REUNIONNAIS SENART 1 du 23/11/2024 reporté au 21/12/2024

Demande de report des REUNIONNAIS DE SENART.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

28252577 – AS CAN MINES / CONSEIL DEP 92 du 07/12/2024

Lecture de la FMI.

Match arrêté à la 70^{ème} pour défaillance de l'éclairage du stade Suzanne Lenglen 1.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

Copie à la Mairie de Paris concernant l'éclairage.

R1 – Poule A**28255190 BANQUE FRANCE AS 2 / BRETONS PARIS 2 du 23/11/2024 reporté au 21/12/2024**

Demande de report des 2 clubs.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

R2 : Poule A**28255381 – ASC BNPP / ORANGE ISSY 3 du 07/12/2024**

Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

28256252 – EPSIDIS / RC ARGENTEUIL

La Commission fixe cette rencontre au 01/02/2024

R2 - Poule C**28255605 – ST DENIS RC 1 / PHILIPPE GARNIER du 14/09/2024 reporté au 21/12/2024**

Demande de report de PHILIPPE GARNIER.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

FOOT ENTREPRISE SAMEDI MATIN – PHASE 2

La phase 2 comporte deux niveaux (R1 et R2) composée de 7 équipes chacun.

La division R1 est composée des équipes classées aux 3 premières places de chaque groupe de la phase 1 et du meilleur 4^{ème} des 2 groupes de la phase 1.

La division R2 est composée du moins bon 4^{ème} des 2 groupes de la phase 1 et des équipes classées de la 5^{ème} à la 7^{ème} place de chaque groupe de la phase 1.

Composition des groupes :

Division R1 (7 équipes)

FINANCES 92 (1^{er} groupe A).
HEC PANATHENEES (2^{ème} groupe A).
ORANGE ISSY (3^{ème} groupe A).
IBM France (1^{er} groupe B).
METRO FOOT (2^{ème} groupe B).
PWC (3^{ème} groupe B).
C.A. SPORTS (4^{ème} groupe B - meilleur 4^{ème} des groupes).

Division R2 (7 équipes)

CHAPA BLUES (4^{ème} groupe A – moins bon 4^{ème} des 2 groupes).
ACCENTURE (5^{ème} groupe A).
FINANCES 15ème (6^{ème} groupe A).
CONDORS 2000 (7^{ème} groupe A).
AS SALARIES E.Y. (5^{ème} groupe B).
STERIA (6^{ème} groupe B).
B.P.C.E. (7^{ème} groupe B).

Rappel : la 1^{ère} journée de la phase 2 aura lieu le samedi 14/12/2024.

Le calendrier des matches est disponible sur le site internet de la Ligue et dans Footclubs.

Division R1 :

30071831 – FINANCES 92 / IBM PARIS du 14/12/2024

Mail de FINANCES nous informant que le délai pour réserver leur terrain est trop court.

Mail de IBM nous informant que l'inversion n'est pas possible.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.